

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2024

DELIBERATION 2024-02-03

OBJET : CONVENTION DE RENOUVELLEMENT DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION
« ENER'GENCE »

L'an deux mille vingt-quatre, le sept février, à neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 1^{er} février 2024

Date d'affichage : 1^{er} février 2024

En exercice : 33
Présents : 29
Votants : 33

Étaient présents : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONÉC, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Claude SEGALEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Simon DE MEYER, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procurations :

Danièle LE CALVEZ à Monique BRONÉC,
Morgane LOAEC à Catherine ANDRIEUX,
Marie-Françoise VOXEUR à Eliane PICART,
Marie FOURN à Pierre GRANDJEAN.

Monsieur Jean-Yves CAM a été nommé secrétaire de séance.



CONVENTION DE RENOUVELLEMENT DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION
« ENER'GENCE »

L'association Ener'gence, Agence de Maîtrise de l'Energie et du Climat du Pays de Brest, propose le renouvellement de la convention permettant à la commune de bénéficier du Conseil Energie Partagé, développé par Ener'gence. Cette convention sera conclue pour la période 2024-2026.

Elle permettra à la commune d'avoir une analyse précise de ses consommations d'énergie, avec une présentation des évolutions des consommations, permettant de définir un programme d'actions afin de réduire les dépenses d'énergie.

L'association Ener'gence propose également l'accompagnement de projets, l'information et la formation des élus, du personnel, et aussi des usagers.

L'adhésion au CEP s'élève à 1,50€ / an / habitant net de taxes. Brest métropole apporte une aide financière, à hauteur de 50% de la cotisation CEP aux communes de son territoire. La cotisation annuelle de la commune de GUIPAVAS s'élève à 11 397,00€ (15 196 habitants).

Dès lors, le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, décide :

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la présente convention.

P.J. : Convention

Avis des commissions :

Urbanisme, Vie Economique, Déplacement, Agriculture, Travaux, Environnement, Associations Patriotiques, Patrimoine : favorable

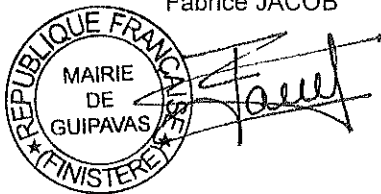
Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, relations internationales : favorable

Décision du Conseil municipal : Adopté à la majorité.

Contre : Mesdames et Monsieur Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL et Jean-Yves CAM.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 09 FEVRIER 2024

Le Maire,
Fabrice JACOB



Le secrétaire de séance,
Jean-Yves CAM